

Charte des déplacements professionnels et règles de mobilité

Salini Immobilier – vers une mobilité plus responsable

Préambule

L'évolution des modes de déplacement constitue un enjeu majeur dans la transformation sociétale en cours. Pour Salini Immobilier, cette mutation induit un engagement en faveur d'une mobilité durable, ancrée à la fois dans la conscience de l'urgence climatique, la nécessité de réduire les émissions de CO2 et de limiter notre dépendance aux ressources pétrolières et énergies fossiles et en même temps dans l'attachement au renforcement de la sécurité routière.

Nous plaçons l'environnement et le développement durable au centre de nos préoccupations. Cette charte représente notre engagement collectif à promouvoir une mobilité d'entreprise responsable.

portée de la charte

La charte est signée par le président du groupe Tardigrade, elle-même présidente de Salini Immobilier. Elle s'applique à l'ensemble des salariés du « Groupe » Tardigrade, c'est-à-dire à tous les collaborateurs des établissements composant le Groupe et ceux des filiales, quel que soit leur niveau de responsabilité et leur statut. Ce champ d'application est désigné dans la charte par « **Salini Immobilier** ».

Cette charte, qui est aussi le document de référence pour les relations avec nos parties prenantes, ne prétend pas avoir un caractère exhaustif. C'est la raison pour laquelle certains des principes qu'elle édicte pourraient faire l'objet de guide spécifique.

La charte sera disponible sur le site internet institutionnel de Salini Immobilier.

principes fondamentaux

1. engagement envers la mobilité durable

Salini Immobilier s'engage à promouvoir activement une mobilité durable en intégrant des choix organisationnels qui minimisent l'impact des déplacements, domicile-travail et professionnels, sur l'environnement.

2. réduction des émissions de nos émissions de GES¹

Nous nous efforçons de réduire notre empreinte carbone en favorisant des modes de déplacement moins émissifs et en encourageant l'utilisation de solutions respectueuses de l'environnement.

3. évolutions des comportements

Nous encourageons l'évolution des comportements individuels et collectifs pour promouvoir des déplacements raisonnés, tant en termes de fréquence que de choix des moyens de transport.

4. promotion des solutions actives et partagées

Salini Immobilier soutient les solutions de mobilité actives, telles que la marche et le vélo, promeut le covoiturage et toutes initiatives de partage des déplacements.

¹ GES : Gaz à Effet de Serre

5. optimisation des déplacements professionnels

Salini Immobilier encourage l'optimisation des déplacements professionnels en :

- limitant les trajets et déplacements qui pourraient être évités
- poursuivant et développant les pratiques de co-voiturage et autres formes de partage de trajets, réduisant l'empreinte carbone liée aux déplacements individuels
- privilégiant systématiquement le train pour les trajets professionnels en France, voire vers l'étranger, favorisant ainsi confort, productivité et sécurité
 - **Critères d'aide au choix : Le train est prioritaire lorsque le temps de voyage porte à porte est compétitif avec la voiture, notamment lorsque le trajet en voiture est plus rapide et ne dépasse pas la durée du trajet en train de plus d'une heure.**
- excluant les vols intérieurs, voire vers l'étranger, pour tous déplacements pour lesquels le même trajet est réalisable en 5 heures par tout autre moyen
 - **Critères de choix : la durée du déplacement est supérieure à 5 heures sans alternative pertinente.**
- encourageant vivement nos collaborateurs à privilégier des options de transport respectueuses de l'environnement et efficaces pour leurs déplacements finaux et la gestion des "derniers kilomètres" vers leur destination
 - **Dans cette optique, nous recommandons l'utilisation de taxis, ou la location de véhicules, notamment ceux affichant des caractéristiques écologiques telles que les taxis "verts".**
 - **De plus, les transports en commun représentent une alternative à privilégier lorsque cela est possible, contribuant ainsi à réduire notre empreinte carbone et à promouvoir une mobilité durable.**
- développant sa politique de télétravail afin de générer des bénéfices environnementaux et de qualité de vie liés à la réduction des déplacements

6. incitation aux pratiques de conduite écoresponsable

Salini Immobilier incite ses employés à réduire leur empreinte carbone liée aux déplacements professionnels et domicile-travail et à :

- Favoriser des pratiques de conduite qui réduisent la consommation de carburant et les émissions de gaz à effet de serre
 - **en évitant les démarrages, les accélérations et les arrêts inutiles. Les changements d'allure intempestifs ont un impact direct sur la consommation d'hydrocarbure.**
 - **en gardant toujours les distances de sécurité. Les épisodes d'accélération puis de freinages successifs augmentent la consommation de carburant et nos émissions polluantes.**
- Encourager l'utilisation d'itinéraires optimisés, en termes d'horaires et de distance
 - **réserver l'usage de la voiture aux longs parcours et regrouper ses rendez-vous.**
 - **anticiper nos trajets pour ne pas subir la circulation. L'embouteillage est l'ennemi numéro 1 de l'écoconduite.**
- Adopter des réflexes simples :
 - **De façon générale, rouler moins vite et adopter une conduite souple. Une augmentation de vitesse de 10 km/h entre 120 et 130 km/h entraîne une surconsommation de 1 litre pour 100 km pour un véhicule standard.**
 - **baisser les vitres. Ne pas systématiquement allumer la climatisation et garder cette option pour les grosses chaleurs.**

7. adaptation de la flotte de véhicules

Nous investissons dans des véhicules nouvelle génération, plus performants, pour atteindre progressivement une flotte constituée à 100% de véhicules hybrides et électriques.

Nous établissons nos choix sur des critères objectifs (dimensions, poids, type de carburant...) concourant à améliorer la performance afin que l'acquisition du véhicule correspondent à l'usage qui en sera fait.

8. évaluation régulière

Cette charte sera soumise à une évaluation périodique pour garantir sa pertinence et son alignement avec les objectifs de mobilité durable de Salini Immobilier.

- Salini Immobilier s'appuie également sur tous les outils de reporting dont les équipes disposent afin de maintenir ou d'améliorer les résultats liés à ses indicateurs

Cette charte, alignée avec notre engagement proactif envers la RSE, s'intègre dans nos actions quotidiennes. Elle fait partie de notre stratégie à long terme visant à adapter continuellement notre entreprise aux enjeux actuels. La respecter, c'est contribuer activement à la transformation de nos modes de déplacement pour un avenir efficient et respectueux de l'environnement.

Fait au Bourget, le 2 avril 2024

Serge DE OLIVEIRA - Président

